



## Déclaration liminaire CSA du 30 mai 2023

Monsieur le président,

Nous sommes réunis ce jour pour notre premier, pour ce qui est la parité syndicale, CSAL. Nous sommes ici, les représentants élus par nos pairs. Nous siégeons pour répondre à l'inquiétude des agents sur leurs conditions de travail.

L'UNSA Douane a toujours clairement exprimé son rejet contre la réforme des retraites. Nous ne manquerons pas de la revendiquer encore une fois, lors de la mobilisation du 06 juin dans la rue. Nous, la communauté douanière faisons partie intégrante de ce combat, bien que ce dossier, voté, par un 49-3, n'est pas le lieu en CSA, pour en débattre.

Par contre, suite au monologue et satisfecit du webinaire du 26 mai, l'UNSA exprime son plus grand mécontentement sur l'inexistence du Règlement Intérieur. nous attendons ce décret. 2020-1427 du 20 novembre 2020 depuis trop longtemps. À priori cela ne sera pas avant le 05 juillet 2023. D'aucuns mettrons en avant la rupture du dialogue social depuis le début d'année. Oui, mais quand même, depuis 2020 rien n'a été proposé jusqu'à présent !

Nos collègues sont inquiets. Ils nous posent de nombreuses questions sur leur métier et leurs fonctions.

Cela pourrait être une liste à la Prévert.

Le pouvoir d'achat : l'augmentation du point d'indice significatif.

Les problèmes anxigènes de l'art 60 du code des Douanes.

La réserve opérationnelle, sous quelle forme ?

Monsieur le président, dans les documents présentés, nous constatons toujours un manque criant d'effectifs, dans tous les services. Le transfert des missions fiscales pointe des tâches annexes, parfois pas suffisamment calibrées. Nous attendons des explications.

L'UNSA est pour un vrai dialogue social dans un cadre sincère.